

Nombre de membres

En exercice : 11

Présents : 8

Pouvoirs : 2

Votants : 10

COMMUNE DE MEHERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 01 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le premier septembre à 18h30 heures, le conseil municipal de Méhers, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles LIONS, Maire

Date de convocation : 28 août 2025

PRÉSENTS : LIONS Gilles, FICHTEN Marie-Pierre, TEITGEN Carole, LIONS Pascale, POINTEAUX Josette, VALLETTA Annick, LAROCHE Romain, FRANQUELIN Florentin

Absents excusé(e)s : BROUHENA Christelle, DEBRUYNE Caroline, FRANQUELIN Jean-Philippe

Absent(s) non excusé(s) :

Pouvoirs : Mme DEBRUYNE Caroline donne pouvoir à Mme FICHTEN Marie-Pierre

M FRANQUELIN Jean-Philippe donne pouvoir à M FRANQUELIN Florentin

Secrétaire de séance : Mme FICHTEN Marie- Pierre

710- Choix de la date de tir du feu d'artifice

M le maire rappelle au conseil que les conditions climatiques extrêmes ont empêché le tir du feu d'artifice prévu le 6 juillet 2025

Il sollicite du conseil le choix d'une nouvelle date de tir qui doit avoir lieu avant la fin de l'année, mais si possible à l'occasion d'un événement significatif

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité :

- De choisir la date du 31 décembre 2025, afin de procéder au tir du feu d'artifice, célébrant ainsi le passage à la nouvelle année

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS.

**Le maire,
LIONS Gilles**

**La secrétaire de séance,
FICHTEN Marie-Pierre**

Transmis en préfecture le

Certifié exécutoire le